

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 6-7

Artikel: La défense antimissile en Europe
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense antimissile en Europe

Toutes les études, qu'elles aient été menées au niveau d'un Etat, de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ou de l'OTAN, considèrent que la prolifération des armes de destruction massive représente une grave menace pour la sécurité internationale. Il est nécessaire de créer un cadre élargi à la défense aérienne et à la défense contre les missiles de théâtre. Deux systèmes, l'Aster et le MEADS, pourraient apporter des réponses satisfaisantes. En revanche, il reste toujours impératif d'envisager le problème au niveau européen¹.

■ Col Hervé de Weck

Les missiles de théâtre représentent une menace, qui ne cesse de s'aggraver, pour les forces américaines et alliées déployées en dehors du territoire américain. Des milliers de missiles à courte portée se trouvent sur des centaines de lanceurs, au moins dans trente pays, dont une partie doit être considérée comme hostile. Une autre menace pointe, celle des missiles à moyenne portée. Certains Etats, comme la Corée du Nord avec le missile *No Dong*, développent leurs propres engins; d'autres, comme l'Iran, ont déjà acquis ce type de missile ou s'approprient à le faire.

Les missiles peuvent emporter des têtes chimiques ou biologiques. La Corée du Nord, l'Iran et la Lybie en développent; elles financent de vastes programmes d'armes chimiques. Une menace nucléaire est également prévisible à moyen terme: l'Irak et la Corée du Nord se trouvent sur le point de se doter de la capacité nucléai-

re, l'Iran travaille à se procurer ce type d'arme.

La Russie possède des armes nucléaires stratégiques en grand nombre, dont elle pourrait fournir une partie à des Etats tiers, avec les vecteurs correspondants, c'est-à-dire des missiles basés à terre, des sous-marins lanceurs d'engins et des avions à long rayon d'action. La Chine pourrait faire la même chose.

Les missiles de croisière d'attaque au sol (LACM) constituent une autre menace naissante. Les Etats-Unis, la Russie et la France en ont déployé, mais une douzaine d'Etats, parmi ceux qui suscitent le plus de préoccupations au niveau international, financent le développement de missiles de croisière à courte portée. Une prolifération, dans ce domaine, ne devrait pas se produire avant dix à quinze ans. En revanche, les missiles de croisière antinavires, opérationnels dans quelque 70 pays, pourraient être modifiés et recevoir, dans quelques années, une capacité d'attaque au sol.

Travaux menés en Europe concernant la défense antimissile

Franco-italien à l'origine, le système de défense anti-aérienne FSAF (Famille de systèmes anti-aériens du futur), également connu sous le nom d'Aster, a été lancé en 1989. Le consortium industriel comprenait initialement Aérospatiale, Alenia et Thomson CSF. Le système comprend des missiles air-sol, des missiles sol-sol, des missiles de croisière antinavires; la possibilité existant de le développer pour la défense contre des missiles balistiques de courte portée, il s'est transformé en cours de route en système de défense antimissile.

Pour le moment, quatre versions de missiles FSAF sont programmés: le SAAM (système naval d'auto-défense antimissile qui utilise l'Aster 15, le SAMP/T (système d'auto-défense moyenne portée/naval), ces deux derniers utilisant le missile Aster 30, une quatrième version est capable d'intercepter les missiles tactiques balis-

¹ Les données de cet article sont prises dans le document 1588 (4 novembre 1997) de l'Union de l'Europe occidentale, intitulé La coopération transatlantique dans le domaine de la défense antimissile européenne.

Pays	Disponibles	Développement	Etude	Remarques
Algérie	<i>SCUD-B</i> (300 km)			
Arabie saoudite	<i>CSS-2</i> (2700 km)			
Argentine	<i>Alacran</i> (200 km) <i>Condor-2</i> (1000 km)			
Brésil	<i>MB</i> (150, 300, 600 et 1000 km)			Lanceurs de satellites <i>Sonda-2, 3, 4</i>
Chine	5 types d'engins balistiques (150- 2800 km) <i>Dongfeng-31</i> (8000 km)		Missiles de croisière	Ogives nucléaires ?
Corée du Nord	<i>Frog-7</i> <i>SCUD-B</i>	<i>Nodong-1</i> (1300 km)		
Egypte	<i>SCUD-B</i>		<i>Badr-2000</i> (1200 km)	
Inde	<i>Prithvi</i> (250 km) <i>Agni</i> (2500 km) <i>SLV-3</i> (3500 km)			ogives nucléaires ?
Indonésie				lanceur spatial
Irak	<i>Al Husayn</i> (600 km) <i>Al Abbas</i> (900 km)	<i>Al AAbad</i> <i>Tammuz-1</i>		lanceurs spatiaux
Iran	<i>SCUD-B</i> (150 km) <i>M-9</i> (600 km) missiles chinois ?	<i>Shihab-3</i> (peut atteindre Israël ?)		
Israël	<i>Jericho-1</i> (500 km) <i>Jericho-2</i> (1500 km)			ogives nucléaires
Lybie	<i>SCUD-B</i>		<i>Nodong-1</i> (1300 km) <i>Al Fatah</i> (950 km)	
Pakistan	<i>M-9</i> (600 km) <i>M-11</i> (300 km) missiles chinois ?	<i>Ghauri</i> (1500 km)		lanceur de satellites <i>Suparco</i>
Syrie	<i>SCUD-B</i> <i>SCUD-C</i> <i>M-9</i> <i>M-11</i> missiles chinois ?		Missiles de croisière	
Taïwan	<i>Ching Feng</i> (130 km) <i>Sky Horse</i> (950 km)			
Vietnam	<i>SCUD-B</i>			
Yemen	<i>SCUD-B</i> <i>SS-21</i> (120 km)			

tiques. Le SAMP, dans sa version terrestre comme dans sa version navale, comprend des capteurs supplémentaires, qui augmentent la capacité du radar *Arabel*, si bien que le système peut fonctionner dans un environnement de contre-mesures électroniques. Cette nouvelle dimension du programme a provoqué l'élargissement du consortium: sont venus s'y adjoindre British Aerospace Dynamic, GEC-Marconi et Siemens Plessey.

Le 8 avril 1997, au centre d'essai des Landes appartenant à la Direction générale de l'armement française, un *Aster 15* intercepte un *Sea Skimmer*, missile antinavire volant à 1000 km/h, 10 mètres au-dessus de la surface de l'eau. En juin de la même année, un autre *Aster 15* intercepte un missile antinavire français *Exocet MM38* qui vole à environ Mach 1.

La défense antimissile aux Etats-Unis

Les Etats-Unis distinguent deux niveaux opérationnels de défense contre les missiles. Il s'agit d'abord de la défense du territoire national (NMD) qui couvre les 50 Etats américains; la seconde est la défense de théâtre (TMD) qui, à l'extérieur des frontières des Etats-Unis, englobe les armes et autres systèmes appuyant les forces américaines, les forces alliées ainsi que les partenaires d'une coalition.

Après la fin de la guerre froide et l'implosion de l'Union soviétique, pourquoi Washington tient-il à défendre le terri-



Lanceur de missiles.

toire américain contre les missiles? La Russie garde la possibilité de menacer les Etats-Unis. Même si le gouvernement de Moscou n'est plus considéré comme hostile, son instabilité, militaire et économique, interdit d'éliminer les hypothèses impliquant des lancements accidentels et la saisie d'un ou plusieurs missiles par un groupe d'officiers incontrôlés. Bien que les missiles intercontinentaux russes ne soient plus pointés sur les Etats-Unis, ils peuvent l'être à nouveau dans les... trente secondes. La Chine présente une menace similaire.

Actuellement, en cas d'attaque de missiles contre les Etats-Unis, il faut environ cinq minutes pour que l'alarme atteigne Washington, délai qui n'est pas suffisant pour assurer la défense ou mettre la population à l'abri, mais qui permet d'assurer une frappe en retour. Cette stratégie était suffisante à l'époque de la guerre froide,

puisque la logique soviétique était semblable à celle de l'Occident; elle ne l'est plus aujourd'hui, car le fanatisme, religieux ou idéologique, annule les effets logiques d'une seconde frappe, l'adversaire ne craignant ni la mort, ni la destruction. L'architecture de la défense antimissile américaine doit donc évoluer, comme celle des Etats européens qui ne se trouvent guère éloignés d'Etats incontrôlables où de tels fanatismes sont très répandus.

Le Département de la défense planifie un nouveau système d'alerte rapide; l'après-guerre froide impose de réduire le délai entre le lancement, l'alerte et la réaction. La première livraison de ce système interviendrait en 2004. Une fois le missile détecté et sa trajectoire suivie, il ne reste qu'à le détruire et à mettre la population à l'abri. La priorité consiste à neutraliser le missile assaillant, mais les abris destinés à protéger la population font partie de

la défense antimissile. On ferait bien de s'en souvenir en Suisse, où il est de bon ton de critiquer la protection civile et de vouloir faire des économies sur son dos. Elle est sans doute plus d'actualité que jamais! Cette analyse, on ne la trouve pas dans le rapport Brunner, parfois politiquement trop «correct».

Coopération transatlantique: «MEAS»

La défense contre les missiles de théâtre impose de disposer des moyens de transmettre en temps réel des informations au niveau opérationnel. L'Armée de terre et la Marine des Etats-Unis possèdent déjà des stations terrestres conjointes qui fournissent aux différents théâtres d'opérations les renseignements provenant des satellites. En fait, il s'agit de donner l'alerte en cas d'attaque, afin que les avions de combat et l'artillerie au sol puissent attaquer les véhicules-rampes. De telles stations avaient été conçues à la fin des années 1980, mais elles n'étaient pas prêtes à être déployées au moment de la guerre du Golfe.

En février 1995, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis ont mis en place une agence de l'OTAN en vue de coopérer à un programme conjoint de missiles *MEAS* (Medium Extended Air Defence System). Entre 1996 et 1998, il s'est agi de définir et de valider le projet, la phase «Conception et développement» va couvrir la période 1999-2005; la production devrait débuter en 2003. C'est une initiative importante en matière de coopération transatlantique.

Une fois en service, le système *MEAS* sera le seul système antimissile susceptible d'être déplacé avec les troupes et d'être engagé dans la foulée. Il aura une puissance de feu accrue et exigera moins de personnels que ses prédécesseurs. Partie intégrante du système, un capteur radar aéroporté, installé à bord d'un avion, d'un hélicoptère ou d'un drone, donnera une alerte rapide sur les missiles de croisière à basse altitude et les avions. Le système *MEAS* peut être interconnecté avec d'autres systèmes tels que le *Patriot*, le *THAAD* et le *FSAF Aster*.

Une indispensable collaboration internationale

Le gouvernement américain incite ses alliés à participer à des programmes touchant à la défense antimissile, ce qui s'explique par des raisons économiques, la coopération présupposant le partage des coûts et des risques. En contre-partie, une coopération avec les Etats-Unis ouvre un accès à la technologie et au savoir-faire des Etats-Unis. Il n'en reste pas moins que le gouvernement à Washington se montre très préoccupé par la défense antimissile et qu'il s'efforce d'y sensibiliser l'OTAN.

En Suisse, le rapport Brunner fait la même analyse et plaide pour une collaboration internationale, un petit pays ne pouvant pas grand-chose, tout seul, contre la menace représentée par les missiles. Si la Commission d'étude des questions stratégiques a raison sur le fond, elle ne dit rien de l'état de cette collaboration en Europe, pas beaucoup plus avancée que la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

H. W.